

SERMA GROUP
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 2 301 072 €.

SIEGE SOCIAL : 14, RUE GALILEE – 33600 PESSAC
R.C.S. BORDEAUX B 380 712 828

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MAI 2020

RAPPORT DE GESTION **du Directoire**

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

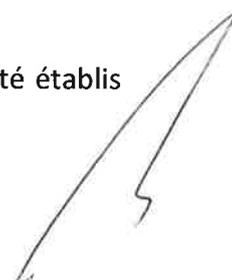
Nous vous avons convoqués en assemblée générale conformément aux dispositions légales et réglementaires, pour approuver les comptes sociaux de la société SERMA GROUP et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Ces comptes ont été établis en application respectivement des articles L.232-1 et L.233-16 du Code de commerce.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Ils ont été présentés au Conseil de Surveillance au cours de sa réunion du 12 mars 2020.

Le présent rapport a été établi en application des articles L.232-1 alinéa 2 et L.233-26 du Code de commerce. Il a été tenu à la disposition des actionnaires préalablement à la tenue de l'assemblée conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les comptes annuels de la société SERMA GROUP et les comptes consolidés ont été établis conformément aux règles légales de présentation et d'évaluation.



I. APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE SERMA GROUP

I.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE SERMA GROUP DURANT L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 31 décembre 2019 a été d'une durée normale de 12 mois.

Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 49 001 K€ et se répartit comme suit :

- France : 48 579 K€
- Exportation : 423 K€

Ce Chiffre d'Affaires inclut un montant « d'Affaires Portées », pour le compte de nos filiales dans le cadre de contrats de référencement et d'offres globales portées pour le groupe par SERMA GROUP, de 46 827 K€.

Le total des produits d'exploitation s'élève au 31 décembre 2019 à 49 013 K€.

Les autres produits d'exploitation concernent des reprises sur prov. & amort., Transfert de charges pour 12 K€

Le total des charges d'exploitation s'élève au 31 décembre 2019 à 48 889 K€.

Elles se sont réparties de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes : 47 591 K€
- Impôts et taxes : 77 K€
- Salaires et traitements : 759 K€
- Charges sociales : 459 K€

Le résultat d'exploitation s'élève en 2019 à la somme de 125 K€.

Les produits financiers s'élèvent à la somme de 9 507 K€.

Les charges financières s'élèvent à la somme de 29 K€.

Le résultat courant s'élève à la somme de 9 603 K€.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à la somme de 3 512 K€.

Le compte de résultat se solde par un profit net après impôt 6 077 K€.

Au bilan, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 23 053 K€.

I.2. AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La liquidation définitive de la société Serma Gmbh a été réalisée en date du 29 octobre 2019.

I.3. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU RAPPORT

Néant.

I.4. SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT

L'évolution de la trésorerie s'illustre par les données ci-dessous.

	2019	2018	2017
Emprunt et dettes financières	1 K€	1 K€	0 K€
VMP et Disponibilités	4 637 K€	4 955 K€	3 787 K€
Trésorerie nette	4 636 K€	4 954 K€	3 787 K€

I.5. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET MODIFICATIONS INTERVENUES EN COURS D'EXERCICE

I.5.1. LE MONTANT DU CAPITAL DE LA SOCIETE SERMA GROUP N'A PAS ENREGISTRE DE MODIFICATION AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

- La SAS FINANCIERE WATT (après fusion avec la SAS FINANCIERE AMPERE GALILEE en Novembre 2019) détient désormais 1 144 664 titres de la société à fin 2019, soit 99,4896 % du capital.
- Le flottant détenu par le Marché (porteurs privés) s'élève donc à fin 2019 à 0,5104 % du capital, soit 5 872 titres.

I.5.2. PROPORTION DU CAPITAL SOCIAL DETENUE PAR LES SALARIES, SOIT DIRECTEMENT, SOIT PAR UN FONDS COMMUN DE PLACEMENT OU UN PLAN D'EPARGNE D'ENTREPRISE

La participation des salariés au capital social au sens de l'article L 225-102 du code de commerce, c'est-à-dire les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L. 3332-1 et suivants du code du travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre de fonds communs de placement d'entreprise, ainsi que les actions détenues directement par les salariés au titre des privatisations et de la participation aux résultats de l'entreprise durant les périodes d'incessibilité, représente 0 % du capital social.

I.5.3. ACQUISITION D' ACTIONS DESTINEES A ETRE ATTRIBUEES AUX SALARIES DANS LE CADRE DE L'INTERESSEMENT DU PERSONNEL AUX FRUITS DE L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE ET OPERATIONS EFFECTUEES PAR UNE SOCIETE COTEE SUR SES PROPRES ACTIONS.

Au cours de l'exercice 2019, la société SERMA GROUP n'a procédé à aucune opération sur ses propres actions.

I.5.4. STOCK OPTIONS

Aucune attribution de stocks options n'a été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Aucun nouveau plan d'options d'achat d'actions n'a été initié en 2019.

I.6. PRISE DE PARTICIPATION OU PRISE DE CONTROLE

La société SERMA GROUP n'a pris aucune participation ou pris de contrôle.

I.7. AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice net de 6 077 K€.

Il est proposé de procéder à l'affectation suivante des résultats :

A. Solde du compte de résultat 2019 :	6 077 499,24 €
B. Solde du report à nouveau au 31.12.2018 après affectation du résultat de l'exercice 2018 :	8 259 172,47 €
C. Résultat affectable :	14 336 671,71 €
D. Résultat distribuable :	14 336 671,71 €
E. Résultat distribué :	3 451 608,00 €
F. Affectation en Report à nouveau :	10 885 063,71 €
G. Solde Report à nouveau après affectation du résultat de l'exercice :	10 885 063,71 €

Le dividende par action se trouve ainsi fixé à TROIS Euros (3 €).

Il sera mis en paiement à compter du 15 Juin 2020.

Il est rappelé que ce dividende donnera lieu, pour les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliés en France, de manière cumulative (hors actions détenues sur un PEA / PEA-PME) :

- A un prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8 % calculé sur le montant du dividende brut, prélevé à la source par la société lequel s'imputera sur l'imposition définitive calculée par application du taux de 12,8 %, sauf option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Il est rappelé que les actionnaires appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence (revenus 2017) est inférieur à 50.000 Euros (personne seule) ou 75.000 Euros (couple soumis à imposition commune), pourront être dispensés de ce prélèvement sous réserve d'avoir formulé une demande de dispense au plus tard le 30 novembre 2019 pour les dividendes payables en 2020 ;
- A un prélèvement à la source des contributions sociales au taux de 17,2 % ;
- Qu'en cas d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, les revenus ainsi distribués sont éligibles, pour ces mêmes actionnaires, à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

Le Président rappelle par ailleurs qu'au cours des trois exercices précédents, la société a distribué des dividendes suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement (dividendes)	Revenus non éligibles à l'abattement
Exercice clos le 31/12/2016	7.708.591,20 €	Néant
Exercice clos le 31/12/2017	7.996.225,20 €	Néant
Exercice clos le 31/12/2018	4.993.326,24 €	Néant

I.8. EVOLUTION PREVISIBLE

Le budget 2020 se traduit par un chiffre d'affaires de 2 312 K€ hors Affaires portées et un résultat d'exploitation de 147 K€.

I.9. DEPENSES ET CHARGES PREVUES PAR L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS (ARTICLE 223 QUATER DU CODE GENERAL DES IMPOTS)

Il est précisé que le total des dépenses somptuaires, telles que définies par l'Article 39-4 du CGI, s'élève à 18 K€ et que le montant de l'impôt supporté au titre de ces dépenses et charges ressort à 5 K€.

II. MANDATAIRES SOCIAUX

Nous vous rappelons que les mandats de membres du Conseil de Surveillance de Messieurs René CORBEFIN et Michel ORTONNE viennent à expiration lors de la présente Assemblée Générale.

Vous aurez donc à vous prononcer sur le renouvellement de ces mandats pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra au cours de l'année 2026.

III. APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

III.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont :

- la société SERMA GROUP (anciennement SERMA TECHNOLOGIES), société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 2 301 072 €, dont le siège social est 14 rue Galilée 33600 PESSAC (GIRONDE), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro B 380 712 828 (91B01858) ;
- la société SERMA TECHNOLOGIES (anciennement SERMA CLT), société par actions simplifiée de droit français immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro B 824 110 613, au capital de 4 100 000 €, dont le siège social est 14 rue Galilée 33600 PESSAC (GIRONDE). La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} Octobre 2017.
- la société SERMA INGENIERIE, société par actions simplifiée de droit français immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro B 378 457 857 au capital de 1 800 000 € dont le siège est Rue de l'Aussonnelle 31700 CORNEBARRIEU (HAUTE GARONNE). Sa consolidation intervient au 1^{er} janvier 2004. La consolidation des sociétés constituantes de la fusion est intervenue au 1^{er} Juillet 2000 pour SERESO et au 1^{er} Avril 2003 pour SEAL INDUSTRIE.
- la société ID-MOS, société par actions simplifiée de droit français immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro B 440 324 085 au capital de 200 000 € dont le siège est 14 Avenue Galilée 33600 PESSAC (GIRONDE). La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} Octobre 2002.
- la société SERMA INTERNATIONAL, SARL de droit tunisien, immatriculée au RCS de Tunis sous le numéro B2471412008 au capital de 100 000 dinars tunisiens, dont le siège est : Cité Technologique El Ghazala, Route de Raoued Km 3,5, 2088 ARIANA (Tunisie). La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 10 Octobre 2008.
- la société SERMA MICROELECTRONICS (ex HCM.SYSTREL), société par actions simplifiée de droit français au capital de 3.660.000 €, dont le siège se situe à PERIGNY (17180) – ZI de Périgny, avenue Joliot Curie et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 440 958 270. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} avril 2012.

- la société PRODUCTIVITY ENGINEERING, de droit allemand, au capital social de 75 000 € dont le siège se situe à Behringstrasse 7 – 71083 HERRENBERG. La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} Juillet 2013.
- la société SERMA SAFETY and SECURITY, société par actions simplifiée au capital de 3 138 387 € dont le siège social est situé 14 rue Galilée 33600 PESSAC, immatriculée sous le numéro 812 203 479 au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, créée le 24 juin 2015.
- la société ADVANCED WIRELESS SOLUTIONS AND SERVICES (AW2S), société par actions simplifiée au capital de 240 000 € dont le siège social est situé 375, avenue de Tivoli - BAT H - 33110 LE BOUSCAT, Acquis le 13 avril 2017.
La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} avril 2017.
- la société SERMA ENERGY, société par actions simplifiée au capital de 1.210.000 € dont le siège social est PESSAC (33600), 14, rue Galilée, 833 167 919 R.C.S. BORDEAUX.
- la société SCIENCE ET SURFACE, société par actions simplifiée au capital de 405 000 € dont le siège social est à ECULLY (69130), 64, chemin des Mouilles, Centre Scientifique, 333 121 754 R.C.S. LYON.
La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} juillet 2018.
- la société SERMA NES, société par actions simplifiée au capital de 13.508.316 € dont le siège social est PARIS (75008), 23-25 rue de Berri, 817 468 010 R.C.S. PARIS.
La date d'entrée dans le périmètre de consolidation a été fixée au 1^{er} septembre 2018.

La société consolidante est la société SERMA GROUP SA qui détient directement et/ou indirectement 100 % du capital des sociétés SERMA INGENIERIE, ID-MOS, SERMA MICROELECTRONIS, SERMA SAFETY & SECURITY, SERMA TECHNOLOGIES, AW2S, SERMA ENERGY, SCIENCE ET SURFACE et SERMA NES, 99,9 % du capital de la société SERMA INTERNATIONAL et 65% du capital de la société PRODUCTIVITY ENGINEERING (les 35 % restants étant détenus en auto-détention).

III.2. ACTIVITE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève en 2019 à la somme de 140 586 K€, en progression de 30 % sur l'exercice précédent. A périmètre constant, cette progression est de 9,5%.

Le chiffre d'affaires 2019 du groupe se répartit principalement sur les secteurs d'activité suivants :

• Automobile :	24,9 %
• Aéronautique :	14 %
• Autres Industries :	11,3 %
• Spatial et Militaire :	10 %

En 2019, l'activité des sociétés a été la suivante :

SERMA GROUP :

Voir Paragraphe I.1. Ci-dessus.

SERMA TECHNOLOGIES :

L'année 2019 été marquée par un chiffre d'affaires de 24 040 K€

Le Résultat d'Exploitation atteint 3 780 K€ et le Résultat Net après Impôt s'élève à 3 488 K€.

SERMA INGENIERIE :

L'année 2019 a été marquée par une forte croissance du chiffre d'affaires : + 15,5 % pour atteindre 55 168 K€.

Le Résultat d'Exploitation atteint 6 547K€, en augmentation de 2,3 % par rapport à 2018. Après intégration d'un CIR de 2 853K€, le Résultat Net après Impôt s'élève à 6 730 K€, en régression de 15,9 % par rapport à celui de 2018.

ID-MOS :

En 2019, le niveau d'activité est en très léger retrait (-1.86%) par rapport à 2018 pour atteindre un Chiffre d'Affaires de 11 591 K€.

Le Résultat d'Exploitation atteint 2 897 K€, soit une marge opérationnelle de 25 %.

Le Résultat Net après Impôt s'élève à 2 219 K€ et atteint un niveau proche de celui de 2018.

SERMA gmbh :

Compte tenu de la liquidation de cette société, celle-ci a été déconsolidée sans impact sur les comptes consolidés du groupe.

SERMA INTERNATIONAL :

L'année 2019 s'est traduite par un chiffre d'affaires de 388 K€, en quasi-totalité produit en sous-traitance des filiales françaises du Groupe.

Le Résultat Net est une perte de 8 K€.

SERMA MICROELECTRONICS (ex HCM.SYSTREL) :

La société a enregistré un Chiffre d'Affaires de 11 938 K€. Ce niveau d'activité est stable par rapport à celui de l'année 2018.

Le résultat d'exploitation progresse de 6,9 % et atteint 2 409 K€, soit une marge opérationnelle de 20,2 %.

Le Résultat Net après impôt de la société atteint 1 559 K€ en 2019 contre 1 566 K€ en 2018.

PE :

La société a enregistré un Chiffre d'Affaires de 3 131 K€ et un résultat net après impôt de -25 K€ pour l'année 2019. Le REX de l'année est de -24 K€.

SERMA SAFETY and SECURITY :

La société a enregistré un Chiffre d'Affaires de 11 220 K€.

Le REX ressort à 1 268 K€ et le Résultat net de la société atteint 2 172 K€

AW2S :

Le chiffre d'affaires, le REX et le résultat net de cette société s'élèvent à 2 445 K€, - 534 K€ et -420 K€.

SERMA ENERGY :

L'année 2019 première année d'activité de cette société enregistre un chiffre d'affaires de 3 350 K€

Le Résultat d'Exploitation atteint -204 K€ et le Résultat Net après Impôt s'élève à -378 K€.

SCIENCE ET SURFACE :

Le chiffre d'affaires et le résultat net de cette société s'élèvent à 2 031 K€ et 447 K€.

SERMA NES :

Le chiffre d'affaires, le REX et le Résultat net de cette société s'élèvent au 31 décembre 2019 respectivement à 21 723 K€, 1 577 K€ et 1 054 K€.

Les comptes consolidés 2019, font apparaître un Résultat d'Exploitation de 22 885 K€. Ce résultat est stable par rapport à celui de 2018. La marge opérationnelle ressort à 16,3 %, en retrait de 4,9 points par rapport au taux de l'année précédente.

Ceci s'explique principalement par l'intégration dans le périmètre du groupe des sociétés SERMA ENERGY et SERMA NES, sociétés à plus faible taux de rentabilité que celui constaté sur le périmètre historique.

A périmètre constant, la croissance de Résultat d'Exploitation est de 9,3 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à la somme de - 629 K€.

Le résultat exceptionnel s'élève à la somme de - 1 785 K€.

Le résultat (part du groupe) se solde par un bénéfice net de 15 761 K€, en régression de 9,3 % par rapport à celui de 2018.

III.3. SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT

La situation financière du Groupe demeure très satisfaisante, avec une trésorerie positive de 32 384 K€ à fin décembre 2019, soit 23 % du chiffre d'affaires et 45,4 % des capitaux propres.

L'évolution en 2019 des postes d'endettement et de Trésorerie est la suivante :

	2019	2018	2017	2016
Dettes Financières*	40 815 K€	37 855 K€	2 916 K€	2 471 K€
Trésorerie	32 384 K€	24 407 K€	17 730 K€	14 462 K€
Endettement financier net	8 431 K€	13 448 K€	-14 814 K€	-11 991 K€

*Emprunts, dettes auprès des établissements de crédits et dettes financières diverses

L'augmentation significative des Dettes Financières diverses concernent essentiellement des opérations en comptes courant avec la société FINANCIERE WATT réalisées pour financer les opérations de croissance externes.

III.4. EVOLUTION PREVISIBLE

Les perspectives pour 2020 sont favorables pour le Groupe, avec un taux de croissance attendu de 9,6 %.

Le Budget consolidé du Groupe pour 2020 fait apparaître les éléments majeurs suivants :

- Chiffre d'Affaires de 154 060 K€
- Résultat d'Exploitation (hors CIR) de 20 172 K€, soit une marge opérationnelle de 13,1 %
- Résultat Financier de - 637 K€
- Résultat Exceptionnel de - 228 K€
- Résultat Net avant Impôts de 19 307 K€ (hors impact du CIR), soit 12,5 % du Chiffre d'Affaires.

III.5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour l'ensemble du Groupe, l'ensemble des dépenses de Recherche et Développement engagées en 2019 a totalisé un montant de 13 914 K€ et représente 9,9 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2019.

Dans toutes les sociétés du Groupe, les coûts engagés ont été comptabilisés dans le compte de résultat en charges d'exploitation.

Cet effort a donné lieu à un Crédit d'Impôt Recherche de 6 000 K€.

III.6. INFORMATIONS DIVERSES

• **Evolution du cours du titre SERMA GROUP en 2019 :**

Une offre publique d'achat simplifiée visant les actions SERMA GROUP a été ouverte du 24 décembre 2018 au 11 janvier 2019 inclus.

FINANCIERE WATT s'est engagée irrévocablement à acquérir au prix de 235 euros par action la totalité des 9.089 actions existantes non détenues par elle, soit 0,79% du capital et 0,82% des droits de vote de la société.

Au total, cette OPAS a permis à la Holding d'acquérir 3 226 titres, dont 2 907 titres en Janvier 2019.

Au-delà, les transactions journalières ont porté sur de très faibles volumes.

Le cours le plus bas a été celui offert par l'OPAS, à 235 €.

En 2019, le cours le plus haut s'est établi à 305 € en Mai 2019, à la suite de la publication des Résultats du Groupe.

Le cours a été stable à 260 € de Juillet à Décembre 2019.

Passant de 235 € début Janvier à 260 € à fin Décembre, le cours a progressé en 12 mois de 35 € / titre, soit + 10,6 %

- **Risques financiers** : le Groupe est peu sensible aux risques de marché. En ce qui concerne le risque de change, la part de chiffre d'affaires réalisé à l'étranger hors zone euro est aujourd'hui assez faible. L'exposition du chiffre d'affaires aux fluctuations monétaires n'est donc pas significative. Par ailleurs, le groupe n'est pas engagé dans des contrats impliquant des produits de placement ou spéculatifs dérivés. L'ensemble de la trésorerie est placé sur des instruments dont le rendement est lié au taux du marché monétaire.

- Par ailleurs, compte tenu de la structure de sa clientèle, le Groupe n'est pas soumis au risque de contrepartie.

- **Délais de paiement** : Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, publient dans le rapport de gestion, mentionné à l'article L. 232-1 du code de commerce :

1° Pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice ;

2° Pour les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires de l'exercice.

Nous vous présentons dans les tableaux suivants les informations correspondantes.

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)

Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement

Délais contractuels

Délais légaux : 60 Jours nets

Compte tenu des informations qui précèdent, il est proposé à l'Assemblée d'approuver les projets de résolutions soumis à son examen et de donner au Directoire quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel elle a à se prononcer.

Fait à Pessac, le 25 février 2020.

LE DIRECTOIRE

Monsieur Philippe BERLIE
Président du Directoire

